



---

# Rapport d'activité 2015 de la Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC)

---

22.02.2016

## **Contenu**

<b>1. Avant-propos .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Développements en matière de protection ABC nationale .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Huitième Conférence nationale sur la protection ABC .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Conseils et prises de position de la ComABC .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Exercices généraux d'urgence (EGU) .....</b>	<b>4</b>
<b>6. Bureau national de la protection ABC .....</b>	<b>4</b>
<b>7. Mutations à la ComABC .....</b>	<b>4</b>
<b>8. Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>9. Contact .....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe : Membres de la ComABC en 2015 .....</b>	<b>6</b>

## 1. Avant-propos

La Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) est une commission consultative au service du Conseil fédéral et des organes d'intervention de la Confédération et des cantons. Son champ d'activité porte sur les menaces pour l'homme, la faune et l'environnement qui sont liées à des substances radioactives, biologiques et chimiques<sup>1</sup>. Ses membres apportent l'expérience et l'expertise de la Confédération, des cantons, de la recherche et de l'industrie. Lors de l'examen de questions spécifiques, la ComABC dispose d'un pool d'experts ABC qu'elle peut consulter. Elle est épaulée par un secrétariat scientifique, lui-même rattaché au Laboratoire de Spiez.

## 2. Développements en matière de protection ABC nationale

Les autorités doivent être en mesure d'accomplir les tâches que leur confère la loi dans le domaine de la protection de la population. La protection ABC doit pouvoir faire face à un large éventail de menaces, ce qui suppose entre autres qu'un organe indépendant suive d'un œil critique les mesures mises en œuvre et les développements en cours. Dans l'optique d'une stratégie de protection ABC pour la Suisse, la ComABC s'engage pour que les lacunes identifiées dans le domaine de la protection ABC soient comblées. Elle dispose des moyens nécessaires pour évaluer la protection ABC en Suisse et pointer ses déficits éventuels.

Depuis l'adoption, il y a huit ans, de la stratégie de protection ABC pour la Suisse par le Conseil fédéral, et l'élaboration, il y a quatre ans, des mesures proposées par la ComABC au Conseil fédéral pour la préparation et la maîtrise des événements ABC, beaucoup de choses ont changé. Pour remplir la mission découlant de l'arrêté fédéral du 21 décembre 2007, la Commission a établi un premier rapport en 2015 qui montre si et comment les mesures préconisées par ces deux documents ont été mises en œuvre et où il est encore nécessaire d'agir.

Il en est ressorti que la mise en œuvre de la stratégie de protection ABC pour la Suisse n'a pas encore été entièrement réalisée. La ComABC continuera de suivre les développements dans le cadre cette mise en œuvre et en rendra compte dans un nouveau rapport. De plus, pendant la législature 2016-2019, elle réexaminera la stratégie sur la base du premier rapport établi et mettra celle-ci à jour. Elle accordera ce faisant une attention particulière aux mesures dont la mise en œuvre exigeait la création de nouvelles bases. Dans les cas où une mise en œuvre s'est avérée infaisable, elle rendra compte de cet état de faits.

## 3. Huitième Conférence nationale sur la protection ABC

Les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2015, le Bureau national de protection ABC a organisé, sur mandat de la ComABC, la 8<sup>e</sup> Conférence nationale sur la protection ABC. La conférence traitait principalement de la préparation et de la gestion des événements. Elle était centrée sur les cantons qui assument la responsabilité de la plupart des domaines et le gros de la charge opérationnelle dans la protection de la population. Le domaine de la préparation a été abordé par les orateurs par exemple à travers l'aide psychologique d'urgence en cas d'événement ou la défense ABC dans l'approvisionnement en eau, mais également sur un plan général avec une présentation de la préparation ABCN. D'autres exposés abordaient des sujets d'actualité en Suisse, comme le cas d'Ebola à Genève et l'accident chimique de Daillens.

Le nombre record de participants (162) montre que la conférence est désormais le rendez-vous incontournable des spécialistes de la protection ABC.

---

<sup>1</sup> Arrêté du Conseil fédéral du 9 novembre 2011 sur l'institution de la Commission fédérale pour la protection ABC (chap. 6, al. 2) et le règlement de la ComABC du 1<sup>er</sup> janvier 2012, approuvé par le DDPS.

## 4. Conseils et prises de position de la ComABC

En 2015, la commission a émis l'avis suivant :

### **31 janvier 2015 : « Prise de position sur la révision des ordonnances dans le domaine de la radioprotection »**

La ComABC s'est déclarée favorable à ce que les prescriptions selon ICRP 103 soient reprises dans le cadre de la révision des ordonnances et que le niveau élevé de protection soit ainsi maintenu. Elle a insisté sur le fait que, lors de cette révision, une attention particulière devait être accordée aux lacunes identifiées dans la législation et à la prise en compte des connaissances scientifiques et techniques actuelles. Il s'agissait, entre autres, d'inscrire dans la loi les compétences développées en Suisse en matière d'analyse nucléo-légale, ces compétences étant mises au premier plan lors de la gestion d'un événement (radiologique) ou de la détection d'une source radioactive « orpheline ». La commission a en outre constaté que la législation sur la radioprotection englobe un nombre relativement élevé d'ordonnances. Pour en améliorer la clarté et la compréhension, il faut viser à simplifier l'ensemble. La ComABC a par ailleurs observé que, dans un futur proche, l'ordonnance sur la protection en cas d'urgence au voisinage des centrales nucléaires et l'ordonnance sur les interventions ABCN seraient révisées parallèlement à l'ORaP. Comme la version de l'ORaP proposée par l'Office fédéral de la santé publique se réfère à des articles significatifs concernant la protection d'urgence, une harmonisation de ces bases légales doit impérativement être assurée par les offices fédéraux compétents. En outre, les systèmes de mesure exploités (MADUK, NADAM et RADAIR) par différents offices fédéraux ont été abordés en rapport avec la protection en cas d'urgence. La commission a recommandé que ces compétences soient examinées dans le cadre de la révision de l'ORaP en vue d'améliorer leur efficacité et éventuellement de les redéfinir.

## 5. Exercices généraux d'urgence (EUG)

La Division Instruction de l'Office fédéral de la protection de la population a coordonné et organisé l'exercice général d'urgence PERIKLES de septembre 2015, qui s'est déroulé à la centrale nucléaire de Gösgen. La ComABC était représentée au sein de la direction de l'exercice par Martin Widmer, qui a assumé la fonction de chef observateur et activement participé à l'élaboration du rapport final. Cette proximité avec la direction de l'exercice a permis à la ComABC de s'acquitter dans le détail de sa tâche consistant à conseiller les organes fédéraux et cantonaux chargés de la protection ABC dans le cadre des organisations d'intervention et des organisations d'urgence.

## 6. Bureau national de la protection ABC

Le développement de la stratégie de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) déploie ses effets sur son organisation. Le Bureau national de protection ABC, dirigé par Giuseppe Testa, fut également touché. Début 2016, certaines tâches du bureau ont été transférées à la nouvelle section « État-major fédéral et planification préventive » de l'OFPP à Berne. Le secrétariat scientifique de la ComABC n'est désormais plus assuré par le Bureau national de protection ABC mais placé sous la direction de Dr. César Metzger, chef du groupe nouvellement formé Dispositifs d'intervention et protection individuelle, venu compléter la Section Protection ABC au Laboratoire de Spiez.

## 7. Mutations à la ComABC

En 2015, la commission s'est employée au remplacement et à la réélection de ses membres pour la période 2016 – 2019. En principe, les collaborateurs de l'administration fédérale ne peuvent être nommés membres de commissions extra-parlementaires que dans des cas dûment motivés et ils ne doivent pas être proposés pour les fonctions de président ou de vice-président. La ComABC a toutefois demandé une dérogation pour quelques-uns de ses membres car certaines compétences ne peuvent être trouvées qu'au sein de l'administration fédérale.

Dès 2016, la commission est présidée par Dr. Anne Eckhardt, qui est épaulée par 14 membres (6 nouveaux et 8 réélus). Tous les membres ont été désignés en décembre par le Conseil fédéral. Il revient maintenant à la nouvelle ComABC de définir au premier trimestre 2016 ses activités et ses objectifs pour la nouvelle période administrative.

## **8. Remerciements**

La ComABC remercie le secrétariat scientifique du soutien efficace et fiable qu'il lui a apporté dans ses travaux tant scientifiques qu'administratifs.

## **9. Contact**

Secrétariat scientifique de la ComABC  
Dr. César Metzger  
LABORATOIRE DE SPIEZ / CH-3700 Spiez  
Téléphone : +41 58 468 18 55  
Fax : +41 58 468 14 04  
Courriel : info@komabc.ch  
Sites internet : www.komabc.ch

### **Destinataires :**

- C DDPS
- SG DDPS
- Membres de l'EMF ABCN
- RNS
- SRC
- OFPP
- CSN, CPR, CFSB
- CdC, CG MPS, CCDJP, CDS, EnDK
- Membres de la PCABC
- Membres du comité de la préparation ABCN à l'échelle nationale
- Membres de la ComABC

## Annexe : Membres de la ComABC en 2015

Fonction/ Comité	Nom	Activité professionnelle
<b>Confédération</b>		
Président	vacant	
Vice-président	Dr. Marc Cadisch	Chef du LABORATOIRE SPIEZ
	Dr. Hans C. Matter	Chef de la Section Stratégies, principes et planification, OFSP
	Br Peter Candidus Stocker	Cdt de la FOAP génie/sauvetage
	Dr. Ronald Rusch	Chef de la Section Conséquences d'accidents et protection d'urgence auprès de l'IFS
<b>Conférences gouvernementales</b>		
	Martin Widmer	Ancien chef de la Division Affaires militaires et protection de la popu- lation, canton d'Argovie
	Dr. Urs Vögeli	Chef du Service sécurité chimique et biologique, laboratoire cantonal, BS, président de la PCABC
	Beat Müller	Secrétaire général de la CSSP
<b>Domaine Radioactivité</b>		
	Dr. Urs Weidmann	Directeur de la centrale nucléaire de Beznau
<b>Domaine Biologie</b>		
	Prof. Gabriela Pfyffer	Microbiologiste en chef et direc- trice de l'Institut de microbiologie médicale de l'Hôpital cantonal de Lucerne
	Prof. Jean-Claude Piffaretti	Directeur d'Interlifescience, Massagno
<b>Domaine Chimie</b>		
	Dr. Jacques Wernly	Responsable OPAM, Syngenta Crop Protection Monthey SA
<b>Organisations d'intervention</b>		
	-	-
<b>Invité permanent</b>		
	Dr. med. Hugo Kupferschmidt	Directeur de Tox Info Suisse

### **Secrétariat scientifique de la ComABC**

(Bureau national de la protection ABC ; jusqu'au 31 décembre 2015):

Dr. Giuseppe Testa, Dr. César Metzger, Pia Feuz